

MAIRIE de La CELLETTE

Note de présentation des informations financières essentielles de la commune de La Cellette

Compte administratif 2021 et budget prévisionnel 2022 du service général

La commune de La Cellette est une petite commune rurale de l'arrondissement de RIOM qui se situe au Nord-Est du bourg de Pionsat et limitrophe de celui-ci. Elle est rattachée à la communauté de communes du pays de Saint-Eloy et au canton de Saint-Eloy-les-Mines. Sa superficie est de 10,99 km². L'altitude varie entre 538 m et 803 m.

POPULATION :

Années	1999	2007	2011	2014	2021	2022
Habitants	143	164	163	172	173	173

Population stable.

Toutefois, indépendamment des naissances et des décès beaucoup de turnover dans la population depuis 2 ou 3 ans.

HABITAT :

Le nombre de logements sur la commune est estimé à 114 fin 2021. Ces logements se composent de :

- 88 résidences principales,
- 18 résidences secondaires ou occasionnelles
- 6 logements vacants
- 2 gîtes

La principale activité économique de la commune est l'agriculture.

La forêt occupe 40 % de son territoire.

5 Agriculteurs exercent essentiellement leur activité en élevage bovins, production laitière et polyculture.

Ils produisent également une grande partie de l'alimentation de leurs animaux.

Leur production est, de ce fait, d'une excellente qualité.

2 exploitations sont en agriculture biologique dont :

- 1 agricultrice Bio avec élevage de race bovine Ferrandaïse.
- 1 agriculteur en maraichage.

3 artisans sont installés sur la commune dont :

- 1 menuisier
- 2 coiffeuses à domicile

1 auto entrepreneur dans le domaine de la santé.

ÉCONOMIE ET ORIENTATIONS :

La municipalité, en place depuis 2001, après avoir établi le constat et posé le problème, a proposé des solutions pour revitaliser la commune :

1°) maintenir et développer les activités agricoles en facilitant le regroupement des terres agricoles et l'ouverture de chemins de desserte des parcelles,

2°) aménagement du territoire communal forestier : travaux réalisés en 2017 dans le cadre du schéma de Desserte Forestière pour l'accès et la valorisation des bois,

3°) entretien et aménagement des chemins de randonnées,

4°) faciliter l'accueil des nouvelles populations. La proximité du bourg centre de Pionsat, avec tous ses services, nous offre cette opportunité et la municipalité a décidé d'orienter l'habitat de la commune vers un habitat résidentiel de qualité (terrains plus grands, calme de la campagne, points de vue et nature),

(5°) réaménager le bourg autour de son église avec la construction de la salle polyvalente et d'un auvent polyvalent à côtés de la Mairie, la création d'une place centrale et d'un parking, l'embellissement du bourg, la rénovation et la mise aux normes de la Mairie et du logement social, l'éclairage public.

Le tout formant un ensemble cohérent et harmonieux qui crée ainsi un lieu de proximité, de rencontre, de service et d'identification de la population à son territoire.

De plus la commune souhaite mettre en valeur les atouts de son territoire : agriculture, forêts, eau, espace rural. Elle mise sur le développement de la permaculture, de la sylvothérapie, des randonnées autour du patrimoine et de la biodiversité afin de s'orienter vers un développement durable de qualité.

PRIORITÉ DU BUDGET :

Toutes ces réalisations ont nécessité, au fil des budgets successifs, de gros investissements qui ont été financés grâce à une grande maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Ces investissements ont été réalisés dans la durée, sans hausse d'impôts, par autofinancement et diverses aides (Europe - Etat – Région - Département).

Parallèlement à cela un désendettement de la commune a été réalisé et cette dernière a pu constituer des réserves.

La commune a la volonté de contenir ses dépenses de fonctionnement et de diversifier ses recettes. Enfin, un important bénévolat, une mobilisation des conseillers municipaux et de la population contribuent à contenir les dépenses.

Les principaux investissements pour 2022 seront :

- Rénovation de l'éclairage public avec mise en conformité des installations et remplacement des lampes classiques par un éclairage de type Led.
- Aménagement complémentaire pour l'abri des deux fours à pain et pizza mis en place en 2021 à proximité de la salle des fêtes.
- Travaux de voirie
- Sonorisation de la salle polyvalente

Taux d'imposition

Années	Taxes	Taux
2001	T.H.	5.65 %
	T.F.B.	10.94 %
	T.F.N.B.	61.82 %
2021	T.H.	5.65 %
	T.F.B.	31,42 %
	T.F.N.B.	61.82 %
2022	T.H.	5.65 %
	T.F.B.	31,42 %
	T.F.N.B.	61.82 %

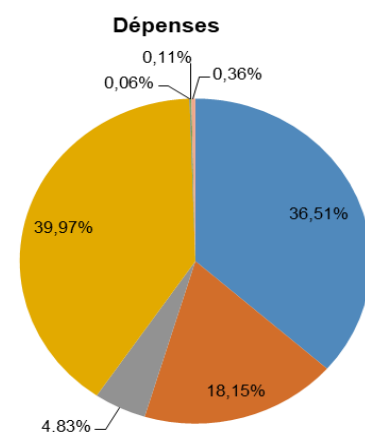
EFFECTIF DE LA COLLECTIVITÉ :

- 1 secrétaire (adjoint administratif principal 2^{ème} classe) : 15 h/semaine,
- 1 employée contractuelle CDD (adjoint technique) : 2 h 30/semaine.

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE GENERAL 2021

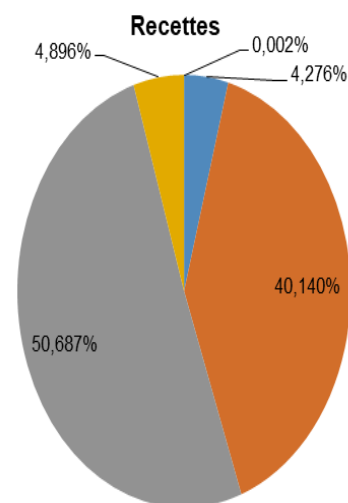
Section de Fonctionnement – DÉPENSES

N° Compte	Dépenses	Montant	Répartition
11	Charges à caractère général	35 289,51 €	36,51%
12	Charges de personnel et frais assimilés	17 545,34 €	18,15%
14	Atténuation de produit	4 668,21 €	4,83%
65	Charges de gestion courante	38 625,54 €	39,97%
66	Charges financières	62,36 €	0,06%
67	Charges exceptionnelles	104,00 €	0,11%
23	Virement à la section d'investissement	- €	
42	Opération d'ordre	349,17 €	0,36%
	TOTAL	96 644,13 €	100%



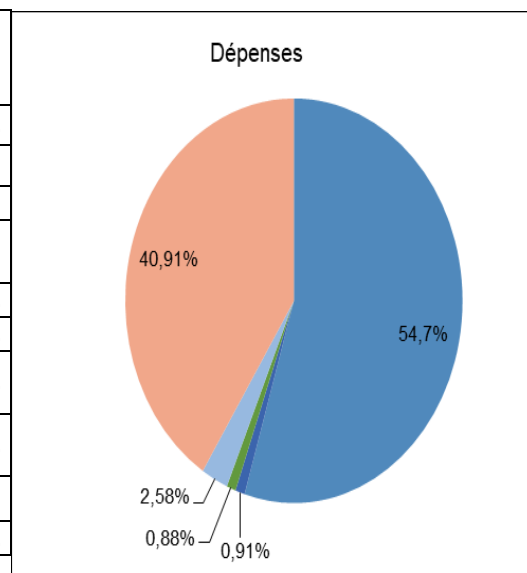
Section de Fonctionnement – RECETTES

N° Compte	Recettes	Montant	Répartition
02	Excédent antérieur reporté	- €	
70	Produits des services, du domaine et ventes...	6 219,81 €	4,276%
73	Impôts et taxes	58 393,50 €	40,140%
74	Dotations et participations	73 737,05 €	50,687%
75	Autres produits de gestion courante	7 122,34 €	4,896%
76	Produits financiers	2,88 €	0,002%
77	Produits exceptionnels	- €	
	TOTAL :	145 475,58 €	100%



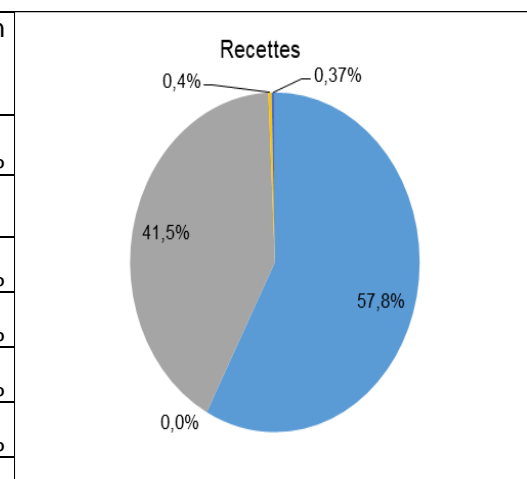
**Section d'investissement –
DÉPENSES**

N° Compte	Dépenses	Montant	Répartition
01	Déficit d'investissement reporté	64 049,47 €	54,7%
10	Dotations, fonds divers	- €	
13	Subvention d'investissement	- €	
26	Participation et créances rattachées à des participations	- €	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 059,51 €	0,91%
204	Subvention d'équipement	1 025,00 €	0,88%
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 020,92 €	2,58%
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	47 874,35 €	40,91%
41	Opérations patrimoniales	- €	
	TOTAL :	117 029,25 €	100%



**Section d'investissement –
RECETTES**

N° Compte	Recettes	Montant	Répartition
13	Subventions d'investissement	55 214,77 €	57,8%
21	Virement de la section de fonctionnement	- €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	39 622,07 €	41,5%
16	Emprunts et dettes assimilées	342,00 €	0,4%
4	Opérations d'ordre	349,17 €	0,37%
	TOTAL :	95 528,01 €	100%



SYNTHESE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Budget	Sections	Dépenses	Recettes	Résultat 2021	Report 2020	Solde au 31/12/2021
Principal	Fonctionnement	96 644,13 €	145 475,58 €	48 831,45 €	175 783,29 €	224 614,74 €
	Investissement	52 979,78 €	95 528,01 €	42 548,23 €	- 64 049,47 €	- 21 501,24 €
C.C.A.S.	Fonctionnement	438,81 €	1 700,00 €	1 261,19 €	1 955,15 €	3 216,34 €
SPANC	Fonctionnement	5 751,85 €	5 306,13 €	- 445,72 €	3 653,07 €	3 207,35 €
EAU	Fonctionnement	13 264,36 €	20 554,84 €	7 290,48 €	122 608,21 €	129 898,69 €
	Investissement	3 215,03 €	6 496,76 €	3 281,73 €	12 772,62 €	16 054,35 €

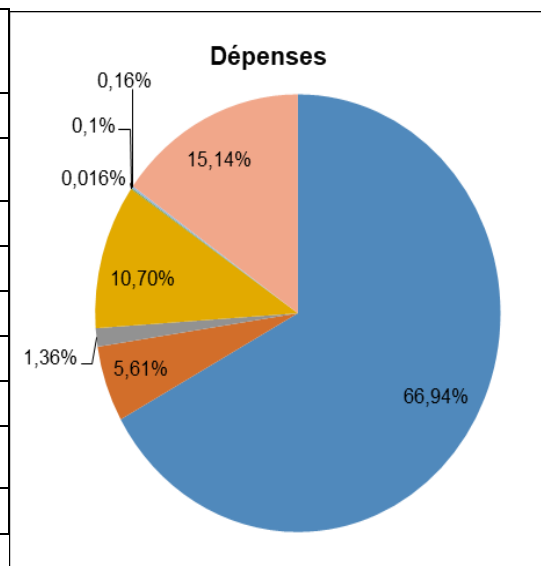
CONSOLIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes de gestion	235 465 €	261 400 €	283 383,27 €	289 498,29 €	321 258,87 €
Dépenses de gestion	90 431 €	97 683 €	94 188,32 €	92 453,53 €	96 644,13 €
Epargne de gestion	145 034 €	163 716 €	189 194,95 €	197 044,76 €	224 614,74 €
Charges financières	115 €	106 €	95,91 €	86,21 €	62,36 €
Epargne brute	144 919 €	163 611 €	189 099,04 €	196 958,55 €	224 552,38 €
Taux d'épargne brute	61 %	62,59%	66,73%	68,03%	69,90%
Remboursement du capital de la dette	723 €	721 €	718,50 €	716,32 €	726,51 €
Epargne nette	144 196 €	162 890 €	188 380,54 €	196 242,23 €	223 825,87 €
Encours de dette	7 825 €	7 104 €	6 386 €	5 669 €	4 942,00 €
Capacité de désendettement	5,4 %	4,36%	3,39%	2,89%	2,21%

DOCUMENTS BUDGÉTAIRES 2022

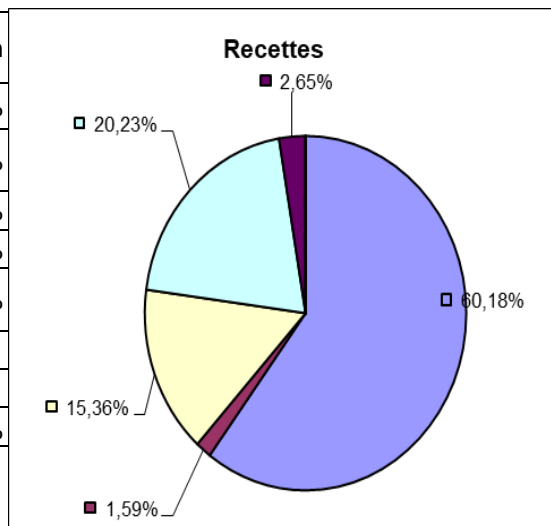
Section de Fonctionnement – DÉPENSES

N° Compte	Dépenses	Montant	Répartition
11	Charges à caractère général	229 937,50 €	66,94%
12	Charges de personnel et frais assimilés	19 280,00 €	5,61%
14	Atténuation de produit	4 672,00 €	1,36%
65	Charges de gestion courante	36 774,00 €	10,70%
66	Charges financières	55,00 €	0,016%
67	Charges exceptionnelles	250,00 €	0,1%
68	Dotations aux amortissements	554,17 €	0,16%
23	Virement à la section d'investissement	51 999,83 €	15,14%
	TOTAL :	343 522,50 €	100%



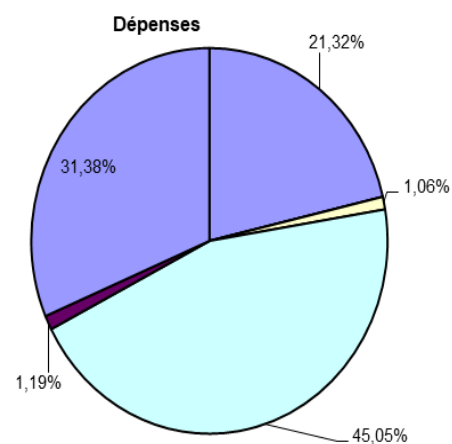
Section de Fonctionnement – RECETTES

N° Compte	Recettes	Montant	Répartition
02	Excédent antérieur reporté	206 718,50 €	60,18%
70	Produits des services, du domaine et ventes...	5 459,00 €	1,59%
73	Impôts et taxes	52 756,00 €	15,36%
74	Dotations et participations	69 498,00 €	20,23%
75	Autres produits de gestion courante	9 091,00 €	2,65%
76	Produits financiers	0,00 €	
77	Produits exceptionnels	0,00 €	
	TOTAL :	343 522,50 €	100,0%



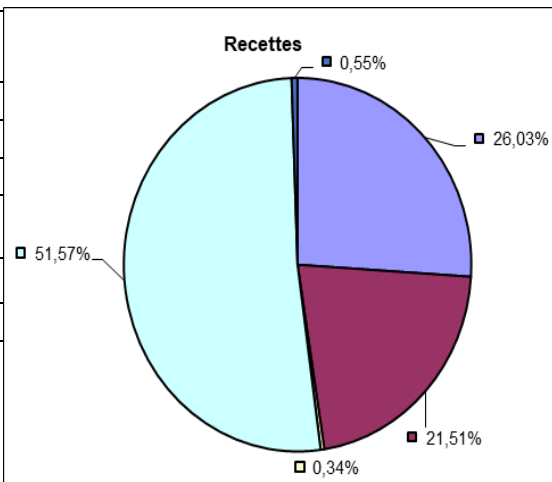
Section d'investissement – DÉPENSES

N° Compte	Dépenses	Montant	Répartition
01	Déficit d'investissement reporté	21 501,24 €	21,32%
10	Dotations, fonds divers	- €	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 064,00 €	1,06%
204	Subventions d'équipement versées	45 427,00 €	45,05%
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 200,00 €	1,19%
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	31 635,00 €	31,38%
	TOTAL :	100 827,24 €	100%



Section d'investissement - RECETTES

N° Compte	Recettes	Montant	Répartition
10	Dotations, fonds divers et réserves	26 244,24 €	26,03%
13	Subventions d'investissement	21 685,00 €	21,51%
16	Emprunts et dettes assimilées	344,00 €	0,34%
21	Virement de la section de fonctionnement	51 999,83 €	51,57%
40	Opérations d'ordre	554,17 €	0,55%
	TOTAL :	100 827,24 €	100%



SYNTHÈSE

Budget	Sections	Dépenses	Recettes
Principal	Fonctionnement	343 522,50 €	343 522,50 €
	Investissement	100 827,24 €	100 827,24 €
C.C.A.S.	Fonctionnement	4 716,34 €	4 716,34 €
SPANC	Fonctionnement	4 907,35 €	4 907,35 €
EAU	Fonctionnement	148 756,69 €	148 756,69 €
	Investissement	41 493,42 €	41 493,42 €

La Cellette, le 25 avril 2022

Le Maire,

Jean-Claude CAZEAU